

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$13,300 pour construire des égouts dans différentes rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. THERRIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$8,000 pour construire des égouts dans les rues Raudot et de Razilly.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DUBOIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$4,800 pour construire un égout dans la rue Cartier, entre les rues La Fontaine et de Montigny.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. THERRIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$550 au sujet de l'égout de la rue Dufferin.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter des crédits supplémentaires au montant de \$3,047.75 pour l'érection d'un mur de béton sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ROCHON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, réaffirmant un rapport antérieur demandant un crédit de \$89,147.50 pour l'érection du poste de police et de pompiers dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$35,000 pour la construction de la décharge de l'égout collecteur du quartier Laurier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 22 avril 1914, re pavage de la rue Christophe Colomb, entre les rues de Fleurimont et St-Zotique.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que la Règle 69 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement du crédit voté pour le pavage de la rue Notre-Dame, dans le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Ledit rapport est approuvé par plus que la majorité de tout le Conseil, tel que requis par la loi.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer un compte de \$100 dû à M. J. A. U. Beaudry, re expropriation du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DENIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer à M. le notaire E. R. Décary, un compte en souffrance, s'élevant à \$158.20.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LAVERGNE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, to vote \$13,300 to construct sewers in different streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. THERRIEN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, to vote \$8,000 to construct sewers in Raudot and de Razilly streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DUBOIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

30.—From Board of Commissioners, to vote \$4,800 to construct a sewer in Cartier street, between La Fontaine and de Montigny streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. THERRIEN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Board of Commissioners, to vote a supplementary appropriation of \$550 re Dufferin street sewer.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, to vote supplementary appropriations, amounting to \$3,047.75, to erect a concrete wall on Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROCHON, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, reaffirming a previous report for an appropriation of \$89,147.50 for the construction of a police and fire station in Longue Pointe Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to vote \$35,000 to construct main sewer outlet in Laurier Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Board of Commissioners, to amend a resolution of Council of the 22nd April 1914 re paving of Christophe Colomb street, between de Fleurimont and St. Zotique streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That Rule 69 of the Rules of Council be suspended and that said report be received and adopted.

36.—From Board of Commissioners, to vary the appropriation voted to pave Notre-Dame street in Longue Pointe Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

Said report was approved by more than a majority of the whole Council, as required by law.

37.—From Board of Commissioners, to pay an account of \$100 due to Mr. J. A. U. Beaudry re Boulevard St. Joseph expropriation.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DENIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Board of Commissioners, to pay outstanding account to Notary E. R. Décary, amounting to \$158.20

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVERGNE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.